

***Portrait statistique des personnes présentant des incapacités au Québec et des personnes présentant des incapacités potentiellement susceptibles de travailler***

Par

Marie-Ève Schmouth, Normand Boucher et Véronique Garcia

Document réalisé pour le *Comité consultatif Personnes handicapées (CCPH)*

Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale

Juin 2019



## TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	1
AVANT-PROPOS .....	2
1. SOMMAIRE DES RÉSULTATS .....	3
2. INTRODUCTION.....	7
3. PORTRAIT DES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS AU CANADA..	8
A. TAUX ET TYPES D'INCAPACITÉ .....	8
B. TAUX D'EMPLOI CHEZ LES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS .....	9
4. PORTRAIT DES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS AU QUÉBEC	13
A. TAUX ET TYPES D'INCAPACITÉ .....	13
B. TAUX D'EMPLOI CHEZ LES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS .....	15
C. SITUATION DES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS SANS EMPLOI ET EN CHÔMAGE .....	17
I. PERSONNES AYANT UN PROBLÈME DE SANTÉ MENTALE.....	18
II. PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS PHYSIQUES.....	18
III. PERSONNES AYANT UNE INCAPACITÉ VISUELLE.....	19
IV. PERSONNES AYANT UNE INCAPACITÉ AUDITIVE OU UN TROUBLE DE LA PAROLE .....	19
V. PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE OU UN TROUBLE D'APPRENTISSAGE.....	19
5. PORTRAIT STATISTIQUE DE TRAVAILLEURS POTENTIELS PARMIS LES PERSONNES PRÉSENTANT DES INCAPACITÉS AU CANADA ET AU QUÉBEC.....	24
A. AU CANADA .....	24
B. AU QUÉBEC.....	25
6. POUR ALLER PLUS LOIN : LIMITES DU PORTRAIT DES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS AU QUÉBEC ET AU CANADA .....	28
ANNEXE .....	30
RÉFÉRENCES .....	32

## **AVANT-PROPOS**

Le présent document a pour objectif de dresser un bref portrait statistique des personnes présentant des incapacités au Canada et au Québec, ainsi que des personnes présentant des incapacités disposées à travailler. Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'un projet plus large mandaté par le Comité consultatif Personnes handicapées (CCPH), désigné ci-après comme le Comité, qui vise la production d'avis à l'intention de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et d'Emploi-Québec (EQ). Le mandataire du Comité consultatif est représenté par Moelle épinière et motricité Québec (MÉMO-QC).

## 1. SOMMAIRE DES RÉSULTATS

En 2017, l'incapacité touche un peu plus de 20% des Canadiens et Canadiennes (Morris et al., 2018) et 16% des Québécois et Québécoises (ECI 2017, Statistique Canada (2019a)). Au Canada et au Québec, la prévalence de l'incapacité augmente avec l'âge et est plus élevée chez les femmes (Morris et al., 2018, ECI 2017, Statistique Canada (2019a)). Au Québec et au Canada, les proportions de personnes vivant avec des incapacités légères, moyennes, graves ou très graves sont sensiblement les mêmes (Morris et al., 2018, ECI 2017, Statistique Canada (2019b)). Chez ces populations, l'incapacité légère touche davantage les hommes, alors que les femmes sont davantage touchées par des incapacités jugées modérées ou graves (Morris et al., 2018, ECI 2017, Statistique Canada (2019b)). Au Canada comme au Québec, les types d'incapacité les plus fréquents sont liés à la douleur, à la flexibilité, à la mobilité et à la santé mentale (Morris et al., 2018, ECI 2017, Statistique Canada (2019d)). Au Québec, il s'y ajoute aussi les troubles de l'apprentissage (ECI 2017, Statistique Canada (2019d)). Parmi ces types d'incapacité, celles liées à la douleur, à la mobilité et à la santé mentale concernent davantage les Québécoises, alors que celles associées à la flexibilité et à l'apprentissage touchent davantage les Québécois (ECI 2017, Statistique Canada (2019d)).

Au moment de l'écriture de ce rapport, les données québécoises de l'ECI de 2017 concernant la situation des personnes ayant des incapacités sur le marché de l'emploi s'avèrent très sommaires. Seules les données concernant leur situation d'activité sont disponibles, et donc présentées dans ce document. Toutes les autres informations présentées concernent la situation canadienne seulement. La situation au Québec devra par conséquent être complétée avec les données de l'ECI de 2017, qui devraient être rendues disponibles dans les prochains mois. Un complément d'information se trouve toutefois en annexe avec les données de l'ECI de 2012. Le lecteur doit toujours garder en tête que ces données ne sont pas comparables aux données de 2017 étant donné les différences méthodologiques entre les deux enquêtes. En effet, de « nouvelles

questions filtres ont été conçues pour assurer une meilleure couverture de l'ensemble des personnes ayant des incapacités, et plus particulièrement des personnes dont le type d'incapacité est moins visible, comme les incapacités liées à la douleur, à la mémoire, à l'apprentissage, au développement et à la santé mentale » (Grondin, 2016 dans Morris et al., 2018). De plus, il est important de souligner que dans le cadre des deux enquêtes, les catégories d'analyse associées à l'âge diffèrent également : les données canadiennes portent sur les personnes âgées entre 25 et 64 ans, alors que les données québécoises comprennent les personnes âgées entre 15 et 64 ans.

En ce qui concerne la situation des personnes sur le marché de l'emploi, au Canada, en 2017, la population des personnes âgées entre 25 et 64 ans et ayant des incapacités présente un taux d'emploi<sup>1</sup> de 21 points de pourcentage inférieur à celui des personnes sans incapacité (Morris et al., 2018). Au Québec, cet écart est de 23 points de pourcentage (ECI 2017, Statistique Canada (2019c)). Chez les Canadiens et Canadiennes âgés entre 25 et 64 ans et ayant une incapacité légère, le taux d'emploi est assez similaire à celui des personnes sans incapacité (Morris et al., 2018). Au Canada, la proportion des personnes ayant un emploi diminue progressivement et de manière importante avec le degré de sévérité de l'incapacité et l'âge (Morris et al., 2018). Le taux d'emploi augmente aussi avec le niveau de scolarité complété chez les personnes avec et sans incapacité. Chez les personnes ayant des incapacités (très) graves, le fait de détenir un diplôme professionnel, de collège, collégial ou universitaire, influence grandement et positivement le taux d'emploi, surtout pour les femmes détenant un diplôme universitaire (Morris et al., 2018). Il est aussi pertinent de relever qu'au Canada, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à occuper un emploi à temps partiel et inversement (Morris et al., 2018). Cette situation n'est toutefois pas propre aux personnes vivant avec des incapacités, mais reflète une tendance générale canadienne et québécoise (Statistique Canada, Le Quotidien, 8 mars 2017, Gouvernement du Québec, 2011). En ce qui a trait à la gravité de

---

<sup>1</sup> « Par taux d'emploi, on entend le nombre de personnes ayant un emploi exprimé en pourcentage de la population » (Turcotte, 2014, Morris et al., 2018, note de bas de page, p. 3).

l'incapacité, chez les Canadiens et Canadiennes ayant des incapacités jugées (très) graves, le ratio temps partiel-temps plein s'avère différent de celui des personnes sans incapacité : chez les femmes, 10 points de pourcentage de plus occupent un emploi à temps partiel, tandis que chez les hommes, ce sont presque 18 points de pourcentage de plus qui se trouvent dans la même situation (Morris et al., 2018).

*Qui sont les personnes ayant des incapacités susceptibles de devenir des travailleurs et travailleuses au Québec?*

Le plus grand bassin de personnes ayant des incapacités susceptible de devenir des travailleurs et travailleuses se retrouvent actuellement parmi les personnes en chômage ou sans emploi, et dont certaines sont prestataires de la solidarité sociale. En décembre 2018, ces personnes sont au nombre de 126 244 et représentent principalement des hommes (54%), seuls (93%) âgées de 35 ans et plus (80%), sans enfant (96%) ayant atteint un niveau de scolarité primaire ou secondaire (seulement 18% détenaient un diplôme d'études secondaires) et ayant une incapacité physique (33%), une déficience intellectuelle ou un trouble d'apprentissage (19%). Près de la moitié des bénéficiaires de la solidarité sociale se retrouve dans trois principales régions du Québec : l'Île-de-Montréal, la Montérégie et la Capitale-Nationale (24%, 15% et 7% respectivement). Seules les personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble d'apprentissage présentent alors un profil différent : elles sont plus nombreuses dans le groupe d'âge « moins de 20 ans à 34 ans », à ne pas avoir d'enfant et à avoir fréquenté l'école primaire ou secondaire seulement. En ce qui concerne les autres diagnostics, en décembre 2018, les femmes sont plus nombreuses à bénéficier de la solidarité sociale chez les personnes ayant un problème auditif ou un trouble de la parole et apparaissent moins nombreuses à avoir entrepris ou complété des études post-secondaires, à tout le moins en ce qui concerne la formation professionnelle et le baccalauréat.

Toujours parmi les personnes ayant un problème auditif ou un trouble de la parole, au cours des années 2017 et 2018, certaines ont utilisé les services

offerts par Emploi Québec ou par des organismes spécialisés dans le domaine du travail pour les personnes ayant des incapacités afin d'obtenir de l'aide pour développer leur employabilité et favoriser la recherche ou la création d'un emploi. Pour les auteurs, ce sont des personnes actives et les plus susceptibles d'avoir la volonté d'occuper un emploi, qui font appel à ces services. De 2017 à 2018, ces personnes sont alors au nombre de 45 854, principalement des hommes âgés de 35 ans et plus dont le plus haut niveau de scolarité complété est le primaire ou le secondaire général. Ce profil correspond d'ailleurs à celui des prestataires de la solidarité sociale.

Il existe également un profil de personnes qui semblent actuellement les plus favorisées sur le marché de l'emploi, donc les plus susceptibles d'obtenir un emploi. Les personnes qui paraissent actuellement les plus favorisées sur le marché de l'emploi sont les hommes, présentant des incapacités légères ou moyennes, détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat d'études collégiales ou universitaires. Chez les personnes ayant une incapacité grave ou très grave, le fait de détenir un diplôme post-secondaire, notamment un diplôme universitaire, joue aussi un rôle positif d'importance.

Cela signifie que les personnes vivant avec des incapacités, même si le profil tend à être principalement celui de personnes sans diplôme ou détentrices d'un diplôme d'études secondaires, tout comme le reste de la population québécoise, se scolarisent et améliorent leurs chances de détenir un emploi. Toutefois, il est important de noter que les variables personnelles, telles que le sexe, l'âge, le niveau de scolarité et le degré de sévérité des incapacités sont des variables qui influencent l'intégration et le maintien en emploi des personnes ayant des incapacités, mais ne peuvent déterminer à elles seules les possibilités d'intégration ou de maintien en emploi. En somme, elles ne constituent qu'une partie de l'équation; la plus ou moins grande qualité du contexte de vie (ex. présence de politiques, mesures de sensibilisation des employeurs, mesures d'accommodements et de soutien, services adéquats, transport, etc.) constitue

l'autre partie de l'équation et influence positivement ou négativement l'effet de ces variables<sup>2</sup>.

## 2. INTRODUCTION

Afin de réaliser le portrait statistique des personnes présentant des incapacités au Québec, les données de l'Enquête sur les incapacités menées par Statistique Canada en 2017 ont été mises à profit, de même que celles du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) de décembre 2018 portant sur les adultes prestataires du programme de solidarité sociale. Les auteurs ont cru bon de faire une présentation de la situation des personnes présentant des incapacités plus largement au Canada. Dans les faits, cet exercice visait à répondre à la question suivante: de qui parle-t-on lorsque l'on réfère aux personnes ayant des incapacités dans ce mandat et plus largement au Canada et au Québec? La deuxième partie du mandat consistait à dresser un portrait statistique des personnes présentant des incapacités disposées à travailler. Cette partie du mandat s'avère plus difficile à réaliser, puisque ces estimations doivent être basées sur des variables et des données qui ne sont pas toutes disponibles. Les informations présentées visent plutôt à éclairer la situation des personnes qui pourraient possiblement ou potentiellement intégrer le marché de l'emploi. Pour ce faire, des données de différentes sources ont été mises à profit : des données du MTESS de 2017-2018 sur les personnes présentant des incapacités et prestataires des programmes d'aide à l'emploi et des données fournies par le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) sur les adultes utilisateurs des services spécialisés d'aide à l'emploi. Il est courant d'avoir recours à ce type de données pour dresser un tel portrait. En effet, les données gouvernementales sur les utilisateurs et utilisatrices de services, telles que les clientèles du programme

---

<sup>2</sup> Pour plus de détails concernant l'intégration et le maintien au travail voir le document « Revue de la littérature concernant les obstacles et les facteurs facilitants à la recherche en emploi et au maintien en emploi des personnes ayant des incapacités » réalisé pour le Comité consultatif personnes handicapées (CCPH).

de solidarité sociale, font périodiquement l'objet de spéculation quant à un possible retour ou à une intégration, pour une partie d'entre elles du moins, sur le marché du travail. En terminant, les auteurs du présent rapport invitent à interpréter avec prudence ces données, dans la mesure où elles ne dessinent qu'un contour flou de la situation et des caractéristiques de cette population.

### **3. PORTRAIT DES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS AU CANADA**

La prochaine section fait état des données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) la plus récente (2017) menée par Statistique Canada. Les données présentées portent sur le taux et les types d'incapacité, les taux d'emploi et le nombre d'heures travaillées chaque semaine par les Canadiens et Canadiennes avec et sans incapacité. Ces données sont présentées en regard du sexe, de l'âge et du degré d'incapacité.

#### **A. TAUX ET TYPES D'INCAPACITÉ**

Selon les données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI, 2017), environ 6,2 millions de personnes âgées de 15 ans et plus vivent avec au moins une incapacité au Canada (22%) (Morris et al., 2018). Chez ces personnes, 29% présentent une seule incapacité, 38% ont 2 ou 3 types d'incapacités et 33% en ont 4 ou plus (Morris et al., 2018). La prévalence de l'incapacité est de 13% chez les personnes âgées de 15 à 24 ans, de 15% chez les 25 à 44 ans et de 24% chez les personnes de 45 à 64 ans (Morris et al., 2018). Dans tous les groupes d'âge, la prévalence de l'incapacité se trouve plus élevée chez les femmes (Morris et al., 2018). Des 6,2 millions de personnes âgées de 15 ans et plus ayant une incapacité, 37% présentent une incapacité légère, 20% une incapacité modérée, 21% une incapacité grave et 22% une incapacité très grave (Morris et al., 2018). Les hommes sont significativement ( $p < 0,05$ ) plus nombreux à vivre avec une incapacité légère, alors que les femmes sont significativement ( $p < 0,05$ ) plus nombreuses à vivre avec une incapacité grave ou très grave (Morris et

al., 2018). Les types d'incapacité les plus fréquents sont liés à la douleur (14%), à la flexibilité (10%), à la mobilité (10%), à la santé mentale (7%), à la vision (5%), à l'audition (5%) et à la dextérité (5%) (Morris et al., 2018). À l'exception des problèmes d'audition, tous les types d'incapacité se trouvent significativement ( $p < 0,05$ ) plus présents chez les femmes (Morris et al., 2018).

## **B. TAUX D'EMPLOI CHEZ LES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS**

Selon les données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (Statistique Canada, ECI, 2017), chez les **personnes âgées entre 25 et 64 ans** ayant une incapacité, 2 212 490 détiennent un emploi. Ces personnes sont nettement moins nombreuses à occuper un emploi que les personnes sans incapacité (59% vs 80%) (Morris et al., 2018). Si l'on considère la sévérité de l'incapacité, chez les personnes présentant des incapacités légères, le taux d'emploi s'avère par contre assez similaire à celui des personnes sans incapacité (76% vs 80%) (Morris et al., 2018). La proportion des personnes ayant un emploi diminue néanmoins avec la sévérité de l'incapacité (modérée : 66%; grave : 49%; très grave : 31%) (Morris et al., 2018). Si l'on considère également le sexe et l'âge, les femmes âgées de 25 à 34 ans seulement, présentent un taux d'emploi supérieur à celui des hommes, peu importe la sévérité de l'incapacité (sévérité moindre : 82% vs 74%; sévérité élevée : 59% vs 46%) (Morris et al., 2018). La situation s'inverse pour les autres groupes d'âge : les hommes présentant des incapacités légères-modérées âgés de 35 à 44 ans, de 45 à 54 ans et de 55 à 64 ans présentent des taux d'emploi plus importants que les femmes ayant le même degré d'incapacité (Morris et al., 2018). Chez les personnes présentant des incapacités (très) graves, les taux d'emploi s'avèrent néanmoins sensiblement similaires entre hommes et femmes pour les personnes âgées de 35 à 44 ans, de 45 à 54 ans et de 55 à 64 ans (Morris et al., 2018).

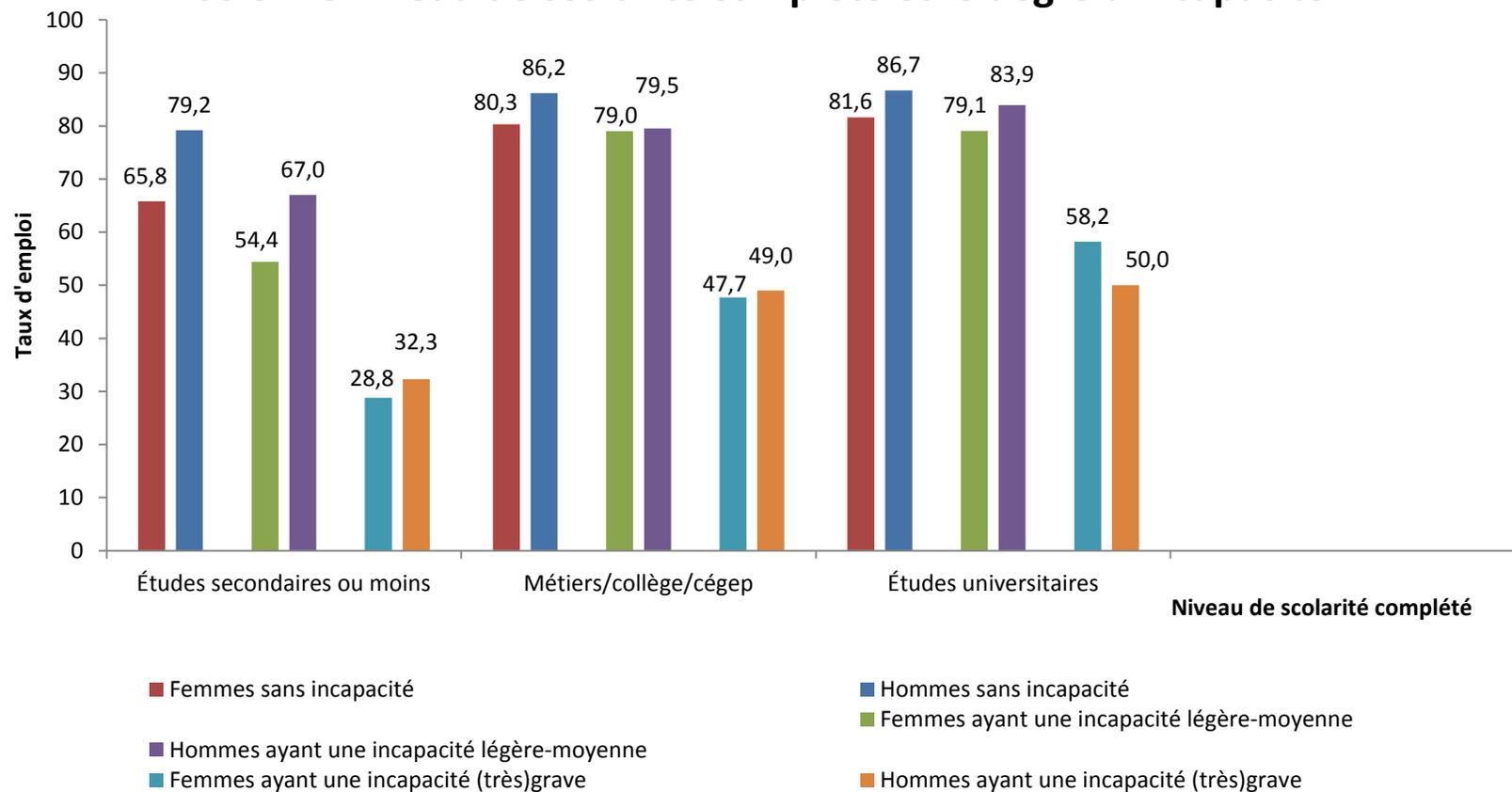
Par ailleurs, un important facteur influençant le taux d'emploi est le niveau de scolarité complété. Selon les données de Statistique Canada de 2017, le taux

d'emploi augmenterait avec le niveau de scolarité, chez les personnes avec et sans incapacité, et peu importe le sexe ou le degré d'incapacité (Morris et al., 2018) (graphique 1). Si l'on considère la sévérité de l'incapacité, l'écart entre le taux d'emploi des personnes ayant des incapacités légères-modérées et celui de celles sans incapacité est de plus de 10 points de pourcentage chez les diplômées de niveau secondaire ou sans diplôme alors que les écarts entre ces groupes sont plus réduits (1%, 3%, 6%) chez celles possédant un diplôme de niveau « métiers, collège, cégep » ou universitaire (Morris et al., 2018). Chez les personnes ayant des incapacités légères-modérées, le taux d'emploi fait un bond de plus de 12 points de pourcentage chez les hommes et de plus de 25 points de pourcentage chez les femmes entre les personnes ayant un diplômes d'études secondaires ou sans diplôme et celles possédant un diplôme de niveau « métiers, collège, cégep » ou universitaire (Morris et al., 2018). Chez les femmes ayant une incapacité (très) grave le niveau de scolarité complété joue un rôle de grande importance, le taux d'emploi passant de 29% pour les femmes détenant un diplôme d'études secondaires et sans diplôme à 48% pour celles détenant un diplôme de niveau « métiers, collège, cégep » et à 58% pour les détentrices d'un diplôme universitaire (Morris et al., 2018).

Dans le même ordre d'idées, le statut d'emploi et l'inscription scolaire ont été étudiés plus amplement chez la population des **personnes âgées de 15 à 24 ans** et ayant une incapacité. Les données récoltées montrent que la proportion de personnes aux **études et alliant études et travail** varie peu entre les sexes et selon le degré d'incapacité (légère-moderée : F 52%, H 51; (très) grave : F 52%, H 49%). En revanche, le taux d'emploi et le taux d'inactivité varient selon la gravité de l'incapacité et parfois selon le sexe. De fait, chez les personnes âgées entre 15 et 24 ans et présentant des incapacités légères-moderées, le **taux d'emploi** (en emploi ou alliant études et travail) est de 60% chez les femmes et de 53% chez les hommes. Le taux d'emploi s'avère donc presque deux fois moindre dans le groupe des personnes ayant des incapacités (très) graves, avec 38% chez les femmes et 26% chez les hommes. Comme le montre ces pourcentages, les femmes sont aussi davantage actives que les hommes sur le

marché de l'emploi. Aussi, il est à noter que parmi les personnes ayant des incapacités légères-modérées, 15% ne sont ni en emploi ni aux études pour les deux sexes. Chez les personnes ayant des incapacités (très) graves, ce sont 28% des femmes et 34% des hommes qui sont dans la même situation, soit environ le double de personnes.

## Taux d'emploi des personnes vivant avec une incapacité au Canada selon le niveau de scolarité complété et le degré d'incapacité



Source des données : Statistique Canada, ECI 2017

## **4. PORTRAIT DES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS AU QUÉBEC**

Cette section expose des données québécoises de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2017. Celle-ci porte sur le taux et les types d'incapacité et les taux d'emploi, de chômage et d'inactivité des Québécois et Québécoises avec et sans incapacité. Ces données sont présentées en regard du sexe, de l'âge et du degré d'incapacité lorsque disponibles. Cette section dresse également un portrait statistique des personnes sans emploi et prestataires de la solidarité du revenu.

### **A. TAUX ET TYPES D'INCAPACITÉ**

Les données de l'ECI de 2017 montrent que l'incapacité touche 16% des Québécois et Québécoises âgés de 15 ans et plus (ECI 2017, Statistique Canada (2019a), pour un total de 1 053 350 personnes vivant avec des incapacités (ECI 2017, Statistique Canada (2019a)). Selon les données de 2017, la prévalence de l'incapacité est de 10% chez les personnes âgées de 15 à 24 ans, de 12% chez les 25 à 44 ans, de 17% chez les personnes de 45 à 64 ans et de 25% chez les personnes de 65 ans et plus (voir tableau 1) (ECI 2017, Statistique Canada (2019a)). En 2017, dans tous les groupes d'âge, la prévalence de l'incapacité se trouve plus élevée chez les femmes (ECI 2017, Statistique Canada (2019a)). Des 1 053 350 personnes âgées de 15 ans et plus ayant des incapacités, 39% présentent des incapacités légères, 20% des incapacités modérées, 19% des incapacités graves et 21% des incapacités très graves (ECI 2017, Statistique Canada (2019b)). Les hommes sont plus nombreux à vivre avec des incapacités légères, alors que les femmes se trouvent plus nombreuses à vivre avec des incapacités modérées ou graves (ECI 2017, Statistique Canada (2019b)). Les types d'incapacité les plus fréquents sont liés à la douleur (61%), à la flexibilité (41%), à la mobilité (40%), à la santé mentale (28%), à l'apprentissage (22%), à la vision (19%) et à l'audition (17%)

(ECI 2017, Statistique Canada (2019d)). La plupart des types d'incapacité sont davantage présents chez les femmes, à l'exception des incapacités associées à la flexibilité, des troubles de l'apprentissage, des troubles de l'audition et des troubles du développement (ECI 2017, Statistique Canada (2019d)).

Tableau 1 Prévalence, gravité et types d'incapacités au Québec, population de 15 ans et plus\* (n = 1 053 530)

	<b>Les deux sexes n (%)</b>	<b>Hommes n (%)</b>	<b>Femmes n (%)</b>
<b>Prévalence de l'incapacité</b>	1 053 530 (16,1)	462 750 (14,4)	590 610 (17,8)
<b>Groupe d'âge</b>			
15 à 64 ans	735 610 (14,0)	330 490 (12,7)	405 130 (15,4)
15 à 24 ans	95 340 (10,4)	42 840 (9,2)	52 500 (11,7)
25 à 44 ans	242 790 (11,9)	98 930 (9,8)	143 860 (14,1)
45 à 64 ans	397 480 (17,3)	188 710 (16,7)	208 770 (18,0)
65 ans et +	317 740 (24,7)	132 260 (22,3)	185 480 (26,8)
<b>Sévérité</b>			
Légère	414 090 (39,3)	195 350 (42,2)	218 740 (37,0)
Modérée	213 070 (20,2)	87 690 (18,9)	125 380 (21,2)
Grave	202 840 (19,3)	81 920 (17,7)	120 920 (20,5)
Très grave	223 350 (21,2)	97 790 (21,1)	125 560 (21,3)
<b>Type d'incapacité</b>			
Douleur	639 040 (60,7)	252 840 (54,6)	386 200 (65,4)
Flexibilité	429 520 (40,8)	194 600 (42,1)	234 920 (39,8)
Mobilité	418 550 (39,7)	162 420 (35,1)	256 130 (43,4)
Santé mentale	298 630 (28,4)	118 370 (25,6)	180 260 (30,5)
Vision	205 920 (19,5)	78 460 (17,0)	127 460 (21,60)
Ouïe	182 830 (17,4)	98 490 (21,3)	84 330 (14,3)
Dextérité	160 870 (15,3)	64 870 (14,0)	96 010 (16,3)
Apprentissage	228 570 (21,7)	107 060 (23,1)	121 510 (20,6)
Mémoire	139 170 (13,2)	63 260 (13,7)	75 910 (12,9)
Développement	55 280 (5,2)	32 390 (7,0)	22 890 (3,9)
Inconnu	25 170 (2,4)	12 130 (2,6)	13 040 (2,2)

\*Source : ECI 2017, Statistique Canada (2019a, b, d))

## **B. TAUX D'EMPLOI CHEZ LES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS**

Les données associées à la situation d'emploi des personnes vivant avec des incapacités sont basées sur les données de l'Enquête sur l'incapacité de 2017 (ECI 2017, Statistique Canada (2019c)). Puisque les données disponibles sont actuellement très sommaires, un complément d'information se trouve en annexe présentant quelques données basées sur l'enquête de 2012. Le lecteur doit garder en tête que les données de 2012 ne peuvent être comparées à celles de 2017, étant donné les différences méthodologiques entre les deux enquêtes.

Selon les données de l'Enquête sur l'incapacité de 2017, le taux d'emploi des personnes âgées entre 25 et 64 ans ayant une incapacité serait de 56% (tableau 2). Le taux d'emploi chez ce groupe de personnes s'avère donc nettement inférieur à celui des personnes sans incapacité qui s'élève à 79% (écart de 23 points de pourcentage) (ECI 2017, Statistique Canada (2019c)). Si l'on considère le sexe, chez les hommes, l'écart entre les deux groupes se trouve plus important, avec 27 point de pourcentage (H sans incapacité 83% vs H avec incapacité 55%) (tableau 2). Chez les femmes, ce sont 76% des femmes sans incapacité et 57% des femmes avec incapacité qui se situent en emploi en 2017, soit un écart de 19 point de pourcentage. En ce qui a trait aux chômeurs, les taux semblent assez ressemblant entre les groupes de personnes avec et sans incapacité, avec un taux de 4,6% et de 5,2% respectivement. Il faut toutefois mentionner que les hommes ayant une incapacité présentent le taux de chômage le plus élevé, soit 7%. En ce qui a trait aux personnes inactives, il existe d'importants écarts entre les groupes. Au total, en 2017, ce sont 39% des personnes ayant une incapacité qui sont en chômage, sans emploi et qui sont inactifs sur le plan de la recherche d'un emploi comparativement à 16% des personnes sans incapacité (tableau 2).

Tableau 2 Situation d'activité au Québec selon la présence d'une incapacité et le sexe, population de 25 à 64 ans\* (n = 4 328 220)

	Personnes sans incapacité (n = 3 687 950)			Personnes ayant une incapacité (n = 640 280)		
	Les deux sexes n (%)	Hommes n (%)	Femmes n (%)	Les deux sexes n (%)	Hommes n (%)	Femmes n (%)
<b>Population en emploi</b>	2 925 000 (79,3)	1 532 660 (82,6)	1 392 340 (76,0)	358 980 (56,1)	157 960 (54,9)	201 020 (57,0)
<b>Chômeurs</b>	168 960 (4,6)	102 130 (5,5)	66 830 (3,6)	33 530 (5,2)	20 470 (7,1)	13 060 (3,7)
<b>Population inactive</b>	593 990 (16,1)	221 790 (11,9)	372 200 (20,3)	247 770 (38,7)	109 210 (38,0)	138 550 (39,3)
<b>Total</b>	3 687 950	1 856 580	1 831 370	640 280	287 640	352 630

\*Source : ECI 2017, Statistique Canada (2019c)

## **C. SITUATION DES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS SANS EMPLOI ET EN CHÔMAGE**

Les données qui suivent présentent un portrait des personnes prestataires de l'assistance sociale au Québec<sup>3</sup>, et plus spécifiquement des personnes prestataires du programme de solidarité sociale, dédié uniquement aux personnes présentant des contraintes sévères à l'emploi, de même que leur conjoint. Il est important de spécifier ici que les personnes bénéficiant de ce programme reçoivent une aide financière de dernier recours. Par ailleurs, il est à noter que dans la visée du présent document, les données sur les conjoints ont été exclues des calculs, ne faisant pas partie de la population à l'étude.

Selon des données du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) en date de décembre 2018, 3,6% des Québécois et Québécoises (enfants et adultes) seraient prestataires de l'assistance sociale. Chez les adultes âgés entre 18 et 64 ans (âge moyen 45,3 ans), en décembre 2018, ce sont 304 097 personnes (5,7%) qui sont prestataires de l'assistance sociale pour une durée cumulative moyenne de 15 ans (180,3 mois). Parmi les 304 097 adultes prestataires de l'assistance sociale en décembre 2018, 42% (n = 126 244) bénéficient du programme de solidarité sociale. Selon les données du MTESS, les prestataires de la solidarité sociale sont âgés en moyenne de 48,0 ans et recevraient une prestation pour une durée cumulative moyenne de 20 ans (241,9 mois). Parmi ces personnes, 54% sont des hommes, 80% sont âgées de 35 ans et plus, 93% sont seules (avec ou sans enfant) et 96% sont sans enfant (tableau 3). Les diagnostics les plus fréquents sont les problèmes de santé mentale (43%), les contraintes d'ordre physique (33%) ainsi que la déficience intellectuelle et les troubles d'apprentissage (19%). Toujours selon les données

---

<sup>3</sup> Dans son document, Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale (décembre 2018), le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale définit un prestataire comme une personne dont la subsistance est assurée par l'aide financière d'un des programmes d'assistance sociale. Voir le document «Programmes, mesures et services touchant la recherche, l'intégration et le maintien au travail des personnes ayant des incapacités au Québec» réalisé pour Comité consultatif personnes handicapées pour plus de détails sur ce programme.

du MTESS de 2018, la majorité des personnes recevant une allocation de solidarité sociale (85%) auraient atteint un niveau de scolarité primaire ou secondaire, et 18% seraient détentrices d'un diplôme d'études secondaires. Près de la moitié des bénéficiaires se retrouve aussi dans trois principales régions : l'Île-de-Montréal, la Montérégie et la Capitale-Nationale (24%, 15% et 7% respectivement).

***i. Personnes ayant un problème de santé mentale***

D'après les données du MTESS (2018), les adultes prestataires de la solidarité sociale qui vivent avec un problème de santé mentale représenteraient 43% (n = 54 803) des personnes recevant une allocation de solidarité sociale (tableau 3). En décembre 2018, parmi ces personnes, 57% sont des hommes, 80% se trouvent âgées de 35 ans et plus, 96% sont seules (avec ou sans enfant) et 96% sont sans enfant. Près de 81% des adultes recevant une allocation de solidarité sociale et qui vivent avec un problème de santé mentale auraient atteint un niveau de scolarité primaire ou secondaire, et 21% seraient détenteurs d'un diplôme d'études secondaires.

***ii. Personnes ayant des incapacités physiques***

Selon le MTESS (2018), les adultes prestataires de la solidarité sociale qui vivent avec des incapacités physiques représenteraient 33% (n = 41 476) des personnes recevant une allocation de solidarité sociale (tableau 3). En décembre 2018, parmi ces personnes, 51% sont des hommes, 88% se trouvent âgées de 35 ans et plus, 90% sont seules (avec ou sans enfant) et 93% sont sans enfant. Toujours en se référant aux données du MTESS (2018), on constate que près de 90% des adultes recevant une allocation de solidarité sociale et qui ont des incapacités physiques auraient atteint un niveau de scolarité primaire ou secondaire, et 18% seraient détenteurs d'un diplôme d'études secondaires.

***i. Personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble d'apprentissage***

D'après les données du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en date de décembre 2018, les adultes prestataires de la solidarité sociale et qui vivent avec une déficience intellectuelle ou un trouble d'apprentissage représentent 19% (n = 24 071) des personnes recevant une allocation dans le cadre de ce programme. Parmi ces personnes, 54% sont des hommes, 65% sont âgées de 35 ans et plus, 85% sont seules (avec ou sans enfant) et 98% sont sans enfant. La presque totalité des adultes recevant une allocation de solidarité sociale et qui ont une déficience intellectuelle ou un trouble d'apprentissage (99%) auraient atteint un niveau de scolarité primaire ou secondaire, et 4% seraient détenteurs d'un diplôme d'études secondaires.

***ii. Personnes ayant une incapacité visuelle***

Selon les données du MTESS en date de décembre 2018, les adultes prestataires de la solidarité sociale ayant une incapacité visuelle représenteraient 1% (n = 1 357) des personnes recevant une allocation dans le cadre de ce programme (tableau 3). Parmi ces personnes, 57% sont des hommes, 84% sont âgées de 35 ans et plus, 89% sont seules (avec ou sans enfant) et 92% sont sans enfant. Plus de la moitié des adultes recevant une allocation de solidarité sociale ayant une incapacité visuelle (58%) auraient atteint un niveau de scolarité primaire ou secondaire, et 13% seraient détenteurs d'un diplôme d'études secondaires.

***iii. Personnes ayant une incapacité auditive ou un trouble de la parole***

Parmi les adultes qui reçoivent une allocation de solidarité sociale, 0,6% (n = 785) ayant une incapacité auditive ou un trouble de la parole (décembre 2018, données du MTESS). Selon certaines données du MTESS, parmi ces personnes, 53% seraient des femmes, 78% seraient âgées de 35 ans et plus,

90% seraient seules (avec ou sans enfant) et 90% seraient sans enfant (tableau 3). Un peu plus de 85% des adultes recevant une allocation de solidarité sociale et ayant une incapacité auditive ou un trouble de la parole auraient atteint un niveau de scolarité primaire ou secondaire, et 19% seraient détenteurs d'un diplôme d'études secondaires.

Tableau 3 Adultes (18-64 ans) prestataires de l'assistance sociale (décembre 2018 n = 304 097) et du programme de solidarité sociale (décembre 2018 n = 126 244) au Québec

	Assistance sociale		Solidarité sociale											
			Global		Incapacité									
	n	%	n	%	Santé mentale		Physique		Visuelle		Auditive et de la parole		Intellectuelle et d'apprentissage	
					n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
	304 097		126 244		54 803	43,4	41 476	32,9	1 357	1,1	785	0,6	24 071	19,1
<b>Sexe</b>														
Homme	162 987	<b>53,6</b>	68 731	<b>54,4</b>	31 334	<b>57,2</b>	21 314	<b>51,4</b>	777	<b>57,3</b>	368	46,9	12 902	<b>53,6</b>
Femme	141 110	46,4	57 513	45,6	23 469	42,8	20 162	48,6	580	42,7	417	<b>53,1</b>	11 169	46,4
<b>Âge</b>														
Moins de 20 ans à 34 ans	78 134	25,7	24 641	19,5	10 815	19,7	4 758	11,5	223	16,4	177	22,5	8370	34,8
35 ans et plus	225 963	<b>74,3</b>	101 603	<b>80,5</b>	43 988	<b>80,3</b>	36 718	<b>88,5</b>	1 134	<b>83,6</b>	608	<b>77,5</b>	15 701	<b>65,2</b>
<b>Statut civil</b>														
Seul (avec et sans enfant)	262 072	<b>86,2</b>	118 588	<b>93,1</b>	52 697	<b>96,1</b>	37 460	<b>90,3</b>	1202	<b>88,6</b>	709	<b>90,3</b>	23 093	<b>85,3</b>
En couple	42 025	13,8	7 656	6,1	2 106	3,8	4 016	9,7	155	11,4	76	9,7	978	14,7
<b>Présence</b>														

<b>d'enfants</b>														
Non	250 526	<b>82,4</b>	120 838	<b>95,7</b>	52 931	<b>96,6</b>	38 681	<b>93,3</b>	1 244	<b>91,7</b>	707	<b>90,1</b>	23 633	<b>98,2</b>
Oui	53 571	17,6	5 406	4,3	1 872	3,4	2 795	6,7	113	8,3	78	9,9	438	1,8
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint*</b>	n = 233 876		n = 86 562		n = 42 210		n = 30 984		n = 933		n = 597		n = 9 763	
Primaire	22 358	<b>9,6</b>	11 027	<b>12,7</b>	3 283	<b>7,8</b>	3 208	<b>10,4</b>	116	<b>12,4</b>	104	<b>17,4</b>	4 086	<b>41,9</b>
Secondaire	176 185	<b>75,3</b>	62 799	<b>72,5</b>	30 765	<b>72,9</b>	23 821	<b>76,9</b>	679	<b>72,8</b>	430	<b>72,0</b>	5 624	<b>57,6</b>
Collégial	19 449	8,3	7 726	8,9	4 858	11,5	2 479	8,0	78	8,4	39	6,5	42	0,4
Universitaire	15 884	<b>6,8</b>	5 010	<b>5,8</b>	3 304	7,8	1 476	4,8	60	6,4	24	4,0	11	0,1
<b>Plus haut niveau de scolarité complété*</b>	n = 225 535		n = 83 703		n = 40 488		n = 30 012		n = 894		n = 581		n = 9 741	
Primaire ou moins	151 896	<b>67,3</b>	56 976	<b>68,1</b>	24 995	<b>61,7</b>	20 474	<b>68,2</b>	604	<b>67,6</b>	440	<b>75,7</b>	9 235	<b>94,8</b>
Secondaire général (DES)	39 927	<b>17,7</b>	14 633	<b>17,5</b>	8 380	<b>20,7</b>	5 249	<b>17,5</b>	171	<b>19,1</b>	76	<b>13,1</b>	359	<b>3,7</b>
Formation professionnelle (DEP)	12 180	5,4	4 451	5,3	2 218	5,5	1 924	6,4	39	4,4	21	<b>3,6</b>	113	1,2
Attestation de spécialisation professionnelle	1 176	0,5	443	0,5	221	0,5	182	0,6	5	0,6	5	0,9	16	0,2

(ASP)															
Attestation d'études collégiales (AEC)	3 283	1,5	1 184	1,4	654	1,6	462	1,5	11	1,2	6	1,0	1	0	
Formation collégiale générale (DEC)	3 091	1,4	1 425	1,7	1 010	2,5	357	1,2	14	1,6	6	1,0	7	0,1	
Formation collégiale technique (DEC professionnel)	4 323	1,9	1 673	2,0	1 065	2,6	521	1,7	20	2,2	13	2,2	5	0,1	
Certificat d'études universitaires	1 704	0,8	615	0,7	405	1,0	182	0,6	5	0,6	4	0,7	1	0	
Baccalauréat	6 367	<b>2,8</b>	1 932	<b>2,3</b>	1 311	<b>3,2</b>	543	<b>1,8</b>	17	<b>1,9</b>	5	<b>0,9</b>	4	0	
Études graduées (maîtrise, doctorat)	1 588	0,7	371	0,4	229	0,6	118	0,4	8	0,9	5	0,9	0	0	

Source : Gouvernement du Québec (2018).

\* Les données manquantes ont été retirées des analyses

## **5. PORTRAIT STATISTIQUE DE TRAVAILLEURS POTENTIELS PARMIL LES PERSONNES PRÉSENTANT DES INCAPACITÉS AU CANADA ET AU QUÉBEC**

Le présent document a aussi pour objectif de dresser un portrait statistique des personnes présentant des incapacités disposées à travailler. Les informations présentées sont basées sur les données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017 menée par Statistique Canada, les données du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2017-2018) et les données administratives du Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) (2017-2018).

### **A. AU CANADA**

Selon les données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI, 2017), 59% (n = 2 212 490) des personnes âgées entre 25 et 64 ans occuperaient un emploi au moment de l'enquête (Morris et al., 2018). Selon cette information, 41% des personnes de ce groupe d'âge et ayant une incapacité sont donc en chômage ou inactives. Morris et ses collègues (2018) ont fait l'exercice de fournir à titre indicatif la taille de la population active potentielle avec incapacité selon un scénario idéal, c'est-à-dire dans un marché du travail inclusif, sans discrimination, pleinement accessible et où des mesures d'adaptation complètes seraient offertes. Sur la base de l'aptitude à travailler<sup>4</sup>, les auteurs ont déterminé que parmi les personnes de 25 à 64 ans ayant une incapacité qui n'ont pas d'emploi et qui ne fréquentent pas l'école, deux personnes sur cinq (39%)

---

<sup>4</sup> Dans le cadre de cette étude, les chômeurs officiels et les personnes inactives qui déclaraient qu'ils chercheraient du travail au cours des 12 prochains mois étaient classés parmi les personnes aptes au travail. Les personnes qui ont déclaré « être à la retraite de façon permanente », celles qui ont déclaré que leur état les empêche complètement de travailler et qu'il n'existe aucune mesure d'adaptation au travail qui leur permettrait de travailler, et celles qui sont confinées à la maison ont été classées dans la catégorie des personnes qui ne sont pas des travailleurs potentiels. Les étudiants qui n'appartenaient à aucune des catégories ci-dessus (chômeur, à la recherche d'un travail, confiné à la maison, etc.) ont été entièrement exclus de l'analyse.

seraient en mesure de de travailler, soit 644 640 personnes. Au total, 42% des hommes seraient susceptibles d'être « aptes » à travailler contre 37% des femmes. En nombre absolu ce seraient donc 350 200 femmes et 294 440 hommes qui seraient aptes au travail.

## **B. AU QUÉBEC**

La méthode préconisée par Morris et ses collègues (2018) classe dans les personnes aptes au travail les chômeurs officiels et les personnes inactives ayant déclaré qu'elles chercheraient du travail au cours des 12 prochains mois. Pour le Québec, deux variables sont disponibles, les chômeurs officiels (33 530 (5,1%)) et les personnes inactives (247 770 (38,7%)) (ECI 2017, Statistique Canada (2019d)) (tableau 2). En fonction de ces premiers chiffres, 281 300 personnes pourraient être susceptibles d'occuper un emploi (33 530 + 247 770). Le plafond maximal des personnes susceptibles d'occuper un emploi serait donc de 281 300 si l'on considère que 100% des personnes en situation d'inactivité chercheront du travail au cours des 12 prochains mois. Toutefois, il est impossible de déterminer sur la base de ces données le nombre de personnes inactives ayant déclaré qu'elles chercheraient un emploi dans les 12 prochains mois. Ce chiffre est sans aucun doute inférieur à 247 770 personnes. De plus, pour poursuivre avec la méthode de Morris et ses collègues (2018), il serait nécessaire de connaître également parmi les personnes inactives, les personnes qui ont déclaré « être à la retraite de façon permanente » et celles qui ont déclaré que leur état les empêche complètement de travailler et qu'il n'existe aucune mesure d'adaptation au travail qui leur permettrait de travailler, celles qui sont confinées à la maison ainsi que les étudiants qui n'appartenaient à aucune des catégories (chômeur, à la recherche d'un travail, confiné à la maison, etc.). Puisque ces données sont indisponibles, il n'est pas possible de déterminer le nombre de personnes à soustraire des personnes inactives. Donc, à supposer qu'aucune des personnes inactives serait susceptible d'occuper un emploi, le nombre minimal de personnes serait 33 530.

En retenant la méthode d'estimation utilisée par Morris et ses collègues (2018) et selon les données disponibles, il a été possible d'estimer que le nombre de personnes susceptibles d'occuper un emploi varie entre 33 530 et 281 300.

D'autres données peuvent aider à estimer le nombre de personnes actives dans la recherche d'emploi et susceptibles d'intégrer le marché du travail. Selon des données du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2017-2018), 49 488 personnes ont utilisé des services visant à développer l'employabilité et à favoriser la recherche ou la création d'emploi<sup>5</sup>. Le nombre de personnes ayant obtenu un emploi parmi celles-ci n'est pas connu. Toutefois, il semble que 3 634 personnes auraient trouvé un emploi sur la base des services spécialisés de main-d'œuvre prodigués en 2017-2018 par les organismes du ROSEPH. Puisqu'il n'est pas possible de déterminer le nombre de personnes retournées en situation de chômage ou d'inactivité parmi ces personnes, il peut être supposé que 100% des personnes sont demeurées en emploi. Donc, si l'on soustrait 3 634 des 49 488 ayant utilisé des services visant à développer l'employabilité et à favoriser la recherche ou la création d'emploi, il est possible de croire que 45 854 personnes qui ont entrepris des démarches de développement de l'employabilité ou de recherche d'emploi seraient toujours disponibles au moment de la compilation des résultats et susceptibles d'intégrer le marché de l'emploi. Toutefois, il est certain qu'une partie de ces personnes ont trouvé un emploi par le biais des centres locaux d'emploi. Les personnes ayant utilisé les services de recherche d'emploi sont d'ailleurs majoritairement des hommes (MTESS 58%, ROSEPH 56%), âgés de 35 ans et plus (MTESS et ROSEPH 52%), prestataires de l'assistance sociale seulement (MTESS 57%, ROSEPH 41%) dont le plus haut niveau de scolarité complété est le primaire ou le secondaire général (MTESS 76%, ROSEPH 72%).

---

<sup>5</sup> Les programmes comptabilisés étaient : les activités d'aide à l'emploi (n = 19 920), les services d'aide à l'emploi (n = 19 522), la mesure de formation de la main-d'œuvre (n = 2 477), les projets de préparation à l'emploi (n = 1 324) et le soutien au travail autonome (n = 86). Voir le document « Programmes, mesures et services touchant la recherche, l'intégration et le maintien au travail des personnes ayant des incapacités au Québec » réalisé pour le Comité consultatif personnes handicapées pour un descriptif des programmes.

Le nombre de personnes ayant des incapacités qui seraient des travailleurs potentiels sont donc au nombre de 644 640 personnes (25 à 64 ans) au Canada et se situerait entre 33 530 et 281 300 personnes (25 à 64 ans) au Québec. De ce nombre, moins de 45 854 personnes sont actives dans le développement de leur employabilité, dans la recherche ou la création d'emploi. Ces chiffres représentent des estimés très grossiers des personnes pouvant être susceptibles d'intégrer le marché de l'emploi. Une très grande prudence est donc de mise dans l'utilisation de ces données.

Afin de mieux cibler les travailleurs incapacités potentiels, une donnée tirée de l'ECI de 2012 apparaît aussi intéressante. Selon l'ECI de 2012, les emplois détenus par les personnes ayant des incapacités se situeraient principalement dans quatre domaines, soient le domaine des affaires, finance et administration (20%), le domaine de la vente et des services (25%), celui des métiers, transport et machinerie (12%) et, finalement, celui des sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (10%) (Deslauriers, 2017). Selon la Classification nationale des professions (2011), les emplois associés au domaine de la vente et des services n'exigent (ou n'exigent habituellement) aucun diplôme ou exigent un diplôme d'études secondaires accompagné de cours (parfois donnés par l'employeur même) ou d'années d'expérience dans le domaine de l'emploi postulé. Ce sont souvent des emplois non qualifiés ou peu qualifiés. Or, les chiffres présentés précédemment montrent que le profil type des personnes bénéficiant de la solidarité du revenu ou utilisant des services d'aide à l'emploi et ayant des incapacités sont détentrices d'un diplôme d'études secondaires ou moins. De plus, ces personnes présentent de très faibles taux d'emploi (moins d'un DES : 21%, détenteur d'un DES 31%; Deslauriers, 2017). Les employeurs offrant des emplois dans ce domaine pourraient donc recruter des employés parmi ces personnes directement auprès des SEMO ou des utilisateurs de services du MTESSS en offrant des salaires concurrentiels et en leur offrant les accommodements nécessaires. Les emplois associés au domaine des métiers, du transport et de la machinerie nécessitent dans 46% des cas (37/80) un diplôme d'études secondaires ainsi que la réussite d'un programme

de formation spécialisée ou encore plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'emploi postulé. Les centres de formation professionnelle représentent donc sans aucun doute des lieux de recrutement de prédilection pour rejoindre les personnes ayant des incapacités visant un emploi dans ce domaine. De plus, si chez ces personnes, le taux d'emploi s'avère plus élevés, il se situe tout même à 42% seulement (Deslauriers, 2017). Ainsi, plusieurs candidats potentiels peuvent encore être recrutés. En ce qui concerne le domaine des affaires, finance et administration et celui des sciences sociales, enseignement, administration publique et religion, sur un total de 92 titres d'emploi de base, 43% exigent (ou exigent habituellement) un diplôme d'études collégiales ou universitaires sans possibilité d'y accéder par le biais d'années d'expérience ou de compétences démontrées. À ce titre, en 2017-2018, 16 304 personnes ont fait une demande de services auprès de conseillers aux étudiants en situation de handicap, services prodigués dans 17 universités francophones et anglophones au Québec (Gagné et Tremblay, 2018). La meilleure façon de joindre les futurs diplômés est sans doute par le biais de l'affichage ou par du recrutement direct dans les points de service d'aide aux étudiants en situation de handicap, services offerts dans les cégeps et universités de la province.

## **6. POUR ALLER PLUS LOIN : LIMITES DU PORTRAIT DES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS AU QUÉBEC ET AU CANADA**

L'objectif premier du présent document était de dresser en premier lieu un portrait statistique des personnes présentant des incapacités au Québec. Il est toutefois nécessaire de noter en premier lieu que le portrait réalisé s'est limité aux principales variables associées au marché de l'emploi et disponibles. Des variables telles que le domaine d'études ou le domaine de travail pourraient être pertinentes afin de mieux cibler les travailleurs potentiels ou mieux comprendre la situation de ces personnes sur le marché du travail.

Il serait important également de s'intéresser au temps écoulé depuis que les personnes sont prestataires de la solidarité sociale, puisque l'éloignement du

marché du travail complexifie un retour potentiel au travail, ne serait-ce qu'au plan des habitudes de travail. Un autre aspect peu documenté tant sur le plan canadien que québécois, et qui est ressorti de nos différents travaux, est l'absence ou le peu de suivi en emploi, notamment pour savoir si les personnes qui intègrent le marché du travail surtout sans soutien financier s'y maintiennent et pour quelle durée. On retrouve un certain nombre de personnes ayant des incapacités qui ont intégré le marché du travail sans participer à aucune mesure. Ce point rejoint l'une des dimensions importantes qui est abordée dans les travaux soumis au comité, soit le maintien en emploi et les diverses interventions possibles selon les contextes au chapitre des aménagements tantôt physiques tantôt de la tâche ou encore du temps de travail.

## Annexe

Selon les données de l'Enquête sur l'incapacité de 2012, 39% (n = 361 250) des personnes ayant des incapacités au Québec reçoivent un salaire, des revenus de travailleur autonome ou des indemnités d'accidents de travail alors que 19% reçoivent des prestations d'assistance sociale ou des prestations d'assurance-emploi ou du Régime d'assurance parentale. Toutefois, la principale source de revenu représente la prestation du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec (invalidité ou pension), la prestation d'un régime privé d'assurance invalidité ou la pension d'invalidité pour combattant (74%) (Olivier, 2017).

Selon les données de l'Enquête sur l'incapacité (ECI, 2012), en 2012, 135 800 personnes âgées de 15 à 64 ans ayant une incapacité occupent un emploi. Le taux d'emploi des personnes avec incapacité est nettement inférieur à celui des personnes sans incapacité (39 % vs 72 %) (Deslauriers, 2017). Si l'on considère la sévérité de l'incapacité, chez les personnes présentant des incapacités légères, le taux d'emploi est plus faible que celui des personnes sans incapacité (63% vs 72%) (Deslauriers, 2017). La proportion des personnes ayant un emploi diminue avec la sévérité de l'incapacité (modérée : 46%; grave : 30%; très grave : 18%) (Deslauriers, 2017).

Si l'on considère le sexe, les femmes, présentent un taux d'emploi légèrement supérieur à celui des hommes en 2012 (40% vs 38%) (Deslauriers, 2017). Comparativement à la population sans incapacité, les femmes et les hommes présentent des taux d'emploi nettement inférieurs (H : 75% vs 38%; F : 70% vs 40%). Il existait également de grandes différences entre les taux d'emploi chez les personnes avec et sans incapacité dans tous les groupes âges : 15-64 ans, 15-34 ans, 29% vs 54%; 35-44 ans, 55% vs 84%; 45-64 ans, 38% vs 75% (Deslauriers, 2017).

Au total, ce sont 74% des personnes ayant des incapacités âgées entre 15 et 64 ans qui occupent un emploi qui travaillaient à temps plein (30 hrs et plus) en

2012 (personnes sans incapacité 81%) (Deslauriers, 2017). Les personnes ayant des incapacités et qui sont en emploi sont plus nombreuses que les personnes sans incapacité à occuper un emploi à temps partiel (26% vs 19%) (Deslauriers, 2017). Les femmes se trouvent plus nombreuses que les hommes à occuper un emploi à temps partiel et inversement (Temps partiel : F 34% vs H 17% vs; temps plein : H 83% vs F 66%;) (Deslauriers, 2017). Les jeunes âgés entre 15 et 24 ans travaillent majoritairement à temps partiel (62%) alors que les personnes de tous les autres groupes d'âge travaillent majoritairement plus de 30 heures semaine : 25-34 ans 74%, 35-54 ans 80%, 55 à 64 ans 76% (Deslauriers, 2017). En ce qui a trait à la gravité de l'incapacité, le travail à temps plein varie entre 72% et 79% pour les personnes qui ont une incapacité légère à grave, et chute à 59% chez celles ayant des incapacités jugées très graves (Deslauriers, 2017). Plus de la moitié des personnes en emploi (52%) entretient l'idée qu'il leur serait difficile de trouver un autre emploi ou d'obtenir un avancement en raison de leur incapacité (Deslauriers, 2017). Un peu moins de la moitié (46%) se croit limitée en regard de la quantité ou du type de travail qu'elle peut faire dans l'emploi détenu et a besoin d'accommodements pour pouvoir travailler (aides, services, aménagements adaptés) (Deslauriers, 2017).

## Références

Deslauriers, M. (2017). *Les personnes avec incapacité au Québec - Volume 8 : Activité sur le marché du travail*, Drummondville, Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la Loi, Office des personnes handicapées du Québec, 47 p.

Garcia, V., Schmouth, M.-È., Boucher, N. (2018). *Programmes, mesures et services touchant la recherche, l'intégration et le maintien au travail des personnes ayant des incapacités au Québec*, réalisé pour le Comité consultatif personnes handicapées (CCPH) Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIIS), 323 p.

Garcia, V., Schmouth, M.-È., Boucher, N. (2018). *Revue de la littérature concernant les obstacles et les facteurs facilitants à la recherche en emploi et au maintien en emploi des personnes ayant des incapacités*, réalisé pour le Comité consultatif personnes handicapées (CCPH) Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIIS), 175 p.

Gouvernement du Canada (2006). Classification Nationale des professions. Accédé le 29 mai 2019. <http://noc.esdc.gc.ca/Francais/CNP/IndexProfessions.aspx?ver=11>

Gouvernement du Québec (2018). *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, décembre 2018*, Québec, Direction de l'analyse et de l'information de gestion, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 21 p.

Gouvernement du Québec (2018). *Rapport statistique sur les individus participant aux interventions des Services publics d'emploi, clientèle : Personnes handicapées, années 2017-2018*, Québec, Service de l'analyse et de

l'information de gestion, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 14 p.

Gouvernement du Québec (2011). Chapitre 6 : l'emploi du temps des familles et des personnes (pp. 485-528). *Un portrait statistique des familles au Québec*, Québec, Ministère de la Famille et des Aînés, 636 p.

Olivier, C.-É. (2017). *Les personnes avec incapacité au Québec - Volume 1 : Prévalence et caractéristiques de l'incapacité*, Drummondville, Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la Loi, Office des personnes handicapées du Québec, 27 p.

Olivier, C.-É. (2017). *Les personnes avec incapacité au Québec - Volume 2 : Caractéristiques sociodémographiques et économiques*, Drummondville, Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la Loi, Office des personnes handicapées du Québec, 23 p.

Morris, S., Fawcett, G., Brisebois, L., Hughes, J. (2018). *Un profil de la démographie, de l'emploi et du revenu des Canadiens ayant une incapacité âgés de 15 ans et plus, 2017*, Enquête canadienne sur l'incapacité, Statistique Canada, Gouvernement du Canada, 27 p.

Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) (2018). *Portrait consolidé des services rendus par les organismes du ROSEPH* (document de travail, diffusion restreinte), Montréal, ROSEPH, 2 p.

Statistique Canada (2017). *Étude : Femmes au Canada: Les femmes et le travail rémunéré*, conclusions du chapitre intitulé « Les femmes et le travail rémunéré »

de Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe, Le Quotidien, 8 mars 2017.

Statistique Canada (2019a). [Tableau 13-10-0374-01 Personnes avec et sans incapacité âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires](#), consulté le 3 mai 2019.

Statistique Canada (2019b). [Tableau 13-10-0375-01 Sévérité de l'incapacité pour les personnes ayant une incapacité âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires](#), consulté le 3 mai 2019.

Statistique Canada (2019c). [Tableau 13-10-0377-01 Situation d'activité des personnes ayant une incapacité et des personnes sans incapacité âgées de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires](#), consulté le 3 mai 2019.

Statistique Canada (2019d). [Tableau 13-10-0376-01 Type d'incapacité pour les personnes ayant une incapacité âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires](#), consulté le 3 mai 2019.

Tremblay, Y., Gagné, D. (2018). *Statistiques concernant les étudiants en situation de handicap dans les universités québécoises, 2017-2018*, 23 p.